



PREFECTURE DES BOUCHES DU RHONE

Marseille, le

20 DEC. 2005

DIRECTION DES ACTIONS  
INTERMINISTÉRIELLES  
Bureau de l'emploi, de l'insertion  
et de la réglementation économique

### AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

**relatives à la création d'un centre commercial d'une surface totale de vente de 10400 m<sup>2</sup> comprenant un hypermarché CARREFOUR (8000 m<sup>2</sup>), une galerie marchande (20 boutiques totalisant 2000 m<sup>2</sup>), un centre auto (400 m<sup>2</sup>) et une station service d'une surface de vente de 350 m<sup>2</sup> soit 11 positions de ravitaillement, sis chemin des Paluns – lieu-dit « Les Hauts Crozes » à Grans.**

La commission départementale d'équipement commercial des Bouches-du-Rhône a été saisie d'une demande d'autorisation d'exploitation commerciale, déposée conjointement par la société immobilière CARREFOUR SAS, en qualité de futur propriétaire des constructions et la SCI ROME INVEST, en qualité de promoteur de l'opération et futur propriétaire de la galerie marchande, en vue de la création d'un centre commercial d'une surface totale de vente de 10400 m<sup>2</sup> comprenant un hypermarché CARREFOUR (8000 m<sup>2</sup>), une galerie marchande (20 boutiques totalisant 2000 m<sup>2</sup>) et un centre auto (400 m<sup>2</sup>) et par la société immobilière CARREFOUR SAS, en qualité de futur propriétaire des constructions, en vue de la création d'une station service d'une surface de vente de 350 m<sup>2</sup> soit 11 positions de ravitaillement, sis chemin des Paluns – lieu-dit « Les Hauts Crozes » à Grans.

En application de la loi n°73-1193 du 27 décembre 1973 modifiée, cette opération est soumise à deux enquêtes publiques conjointes portant sur la demande d'autorisation d'exploitation commerciale et le permis de construire.

### MODALITES DES ENQUÊTES

Les dossiers correspondants, ainsi que les registres d'enquêtes seront tenus à la disposition du public qui pourra y consigner ses remarques, du mercredi 25 janvier au jeudi 23 février 2006 inclus à la mairie de Grans, Hôtel de Ville, Boulevard Victor Jauffret, service de l'urbanisme, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 12h30, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie.

Le public pourra également faire parvenir ses observations par courrier au commissaire enquêteur à l'adresse indiquée ci-dessus.

Le commissaire enquêteur, désigné par le tribunal administratif de Marseille, est Monsieur Yves PRIGENT. Il se tiendra à la disposition du public selon le calendrier suivant :

- \* Mercredi 25 janvier 2006 de 14h30 à 17h00.
- \* Lundi 13 février 2006 de 14h30 à 17h00.
- \* Jeudi 23 février 2006 de 14h30 à 17h00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant une durée d'un an à la préfecture des Bouches-du-Rhône et à la mairie de Grans.

Fait à Marseille, le

20 DEC. 2005

Pour le Préfet,  
Le Directeur des actions interministérielles

François BLANC